

Initiatives ministérielles

ne voulons pas que ça se répète. Nous souhaitons pouvoir prendre des décisions et faire partie de la structure de commandement.

Nous avons également demandé au gouvernement de saisir le Parlement de la question des règles d'engagement. Qu'arrive-t-il quand certains de ces criminels de guerre sont arrêtés et mis en garde à vue? Qu'arrive-t-il quand nos soldats canadiens se trouvent face à face avec ces individus et qu'ils doivent abattre l'un d'entre eux pour faire respecter le mandat qui leur a été confié?

À ma connaissance, on n'a pas dit un mot là-dessus. Nous avons posé des questions à ce sujet et au sujet de la durée de la mission. On a parlé de 12 mois, et puis voilà que l'on raconte qu'à la fin de cette période le mandat va être confié à quelque organisation fictive, que nos soldats vont devoir se replier et que le pouvoir sera transféré à d'autres.

On a du mal à imaginer que, d'ici 12 mois, on pourra tenir des élections démocratiques et que l'on disposera d'une structure gouvernementale capable auquel on pourra passer le contrôle de la situation.

Nos députés ont fait état des problèmes que nos forces de maintien de la paix ont eu à affronter dans l'ancienne Yougoslavie, nos soldats n'ayant même pas suffisamment de casques de combat. Ils savent sûrement comment les porter, comment différencier l'avant de l'arrière, mais s'ils n'en possèdent pas, il leur est difficile de les porter d'une façon ou d'une autre.

Nous avons également entendu parler des transports de troupes blindés, ces cercueils sur roues dans lesquels se promenaient nos soldats, ainsi que des efforts déployés pour les blinder afin qu'ils puissent transporter, en toute sécurité, nos soldats. Une fois les opérations de blindage terminées, ils étaient si lourds qu'ils n'avaient pas suffisamment de puissance pour monter les collines, à cause du poids qu'ils transportaient. Il y a eu toutes sortes d'histoires d'horreur, et il s'agissait d'une opération de maintien de la paix. Il est évident que nos vis-à-vis ne semblent pas comprendre la différence. Il n'est pas question d'une mission de maintien de la paix, mais bien d'une mission de combat.

Je crois que nous posons beaucoup de questions raisonnables, susceptibles de faire l'objet d'un débat et de discussions à la Chambre. Nous espérons que le Parlement aurait la chance de tenir un vote libre sur les questions discutées et de prendre une décision démocratique, au nom de nos électeurs, en fonction de ce vote.

Une voix: Nous prenons des décisions démocratiques avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord de toute façon. Vous perdez le vote et vous vous plaignez ensuite.

M. Chatters: Oui, nous savons tout de vos décisions démocratiques.

Je suis vraiment déçu et très inquiet pour le bien-être de nos jeunes que notre gouvernement envoie maintenant en ex-Yougoslavie, où ils seront peut-être appelés à combattre. Dans ma famille, nous avons une très longue tradition de participation, avec fierté, dans les forces militaires du Canada. Nous avons servi durant la Seconde Guerre mondiale et durant la guerre de Corée et mon fils, qui est maintenant dans les Forces canadiennes, joue le rôle de soldat de la paix. Mon fils et moi sommes

vraiment gênés de ce que les gouvernements libéraux ont fait depuis 30 ans à l'armée canadienne, qui a déjà été une des organisations les plus fières du monde et dont nous avons bien raison de nous enorgueillir.

• (1820)

Nous doutons beaucoup de la capacité du gouvernement d'envoyer ce type de bataillon de combat sur place, de lui fournir le matériel nécessaire pour s'acquitter de son rôle et de prévoir un roulement régulier des soldats pour éviter l'épuisement au combat et les problèmes auxquels nous avons été confrontés dans le cadre de notre mission de maintien de la paix en Yougoslavie.

Je le répète, étant donné que certains de nos soldats ont eu quatre périodes de service dans l'ancienne Yougoslavie et étant donné tous les problèmes qui s'en sont suivis pour les familles et les enfants de ces gens qui ont dû aller là-bas, on s'inquiète vivement de notre capacité de faire cela et, en même temps, de préserver un semblant de structure familiale pour les gens en cause.

Je tiens à dire une fois de plus que je suis vraiment déçu. Je souhaiterais que le gouvernement soit honnête et donne une chance à la démocratie, à la Chambre.

M. Janko Peric (Cambridge, Lib.): Madame la Présidente, ce soir, les trois partis qui ont participé à cette discussion ont utilisé l'expression «ancienne Yougoslavie». Permettez-moi d'apporter une précision. L'ancienne Yougoslavie signifie un territoire composé de pays nouvellement formés, en commençant par la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et l'ancienne République de Macédoine.

Il serait absurde d'utiliser l'expression «ancienne Union Soviétique» pour parler de la Lettonie. Je demanderais aux députés d'utiliser les noms appropriés. Ces pays sont membres des Nations Unies.

M. Chatters: Madame la Présidente, je ne crois pas qu'il s'agisse vraiment d'une question.

M. Maurizio Bevilacqua (secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Madame la Présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole et de traiter de certaines préoccupations clés que...

La présidente suppléante (Mme Maheu): Nous sommes toujours à la période de questions et d'observations.

M. Bevilacqua: J'en suis conscient et je ferai une observation de sept minutes.

Ce débat porte sur deux choses: d'abord, le récent accord de paix de Dayton, à la lumière des efforts constants de la communauté internationale pour apporter une paix et une sécurité durables dans les Balkans et, ensuite, le soutien que le Canada peut apporter aux efforts de paix en participant à une force d'intervention militaire multinationale placée sous le commandement de l'OTAN.

Comme les Canadiens de partout, les habitants de York-Nord veulent que cette crise soit réglée. Ils ont regardé des civils de toutes les origines souffrir inutilement dans ce conflit. Ils ont vu des compatriotes canadiens risquer leur vie en participant à des missions humanitaires. Ils considèrent l'accord de paix de Day-